

Envoyé en préfecture le 11/12/2025

Reçu en préfecture le 11/12/2025

Publié le 11 DEC. 2025

ID : 031-213104847-20251201-DELCOM_2025_62-DE

DÉPARTEMENT
Haute-Garonne

ARRONDISSEMENT
TOULOUSE

COMMUNE
SAINT-GENIÈS BELLEVUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
2025-62

de la commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE

L'an deux mille vingt-cinq et le 01 décembre 2025 à 16 heures, le conseil municipal de la commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation régulière du 13 novembre 2025, sous la présidence de Mme Sophie LAY, Maire.

Etaient présents : M. ARTIGUE Pierre, Mme GAILLARD Marie-Blandine, M. de LASSUS SAINT-GENIES Charles, Mme MAURICE Fabienne, M. MORILLON Henri-Jacques, M. OTAL Patrick, Mme PERTUISET Sophie, M. ROUCH Jean-Louis, Mme TOMAS Christiane

Etaient absents : M. AUXIETRE Mathieu, M. PEDRONO Yann.

M. ARTIGUE Pierre a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Création d'un poste temporaire d'Agent territorial des écoles maternelles (ATSEM)

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique, et notamment ses articles L. 332-8.2 et L. 313-1 ;

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

Afin d'assurer le renouvellement du contrat de l'agent qui est employée à l'école maternelle, il est proposé d'ouvrir un poste d'ATSEM contractuel à temps complet pour un an à compter du 1^{er} janvier 2026.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DÉCIDE** l'ouverture du poste dans les conditions ci-dessus exposées.
- **DIT** que les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2026

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Membres en exercice	12
Membres présents	10
Suffrages exprimés	11

Pour	11 dont 01 procuration
Contre	00
Abstention	00

Le Maire,
Sophie LAY

